

**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**

**Création de deux artères optiques entre la commune de VITTEAUX
Et celles de SAFFRES et MARCILLY-ET-DRACY**



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or
Pôle Aménagement et Développement des Territoires
Mission Aménagement numérique
1, rue Joseph Tissot
B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

Mme Cécile MEYRONIN	Tel : 03 80 63 33 70	Mobile : 06 19 06 23 83
	e-courriel : cecile.meyronin@cotedor.fr	

2. Synoptique des branches optiques

